

→ Message

30336078 541251990662 541

SARL DE L EUROPE
MR ET MME FAU
8 AVENUE LOUIS MAZET
46500 GRAMAT

→ Contacts

Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr**Service Clients**
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h**Dépannage 24h/24**
05 81 91 35 07TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX**Accueil**
62 AVENUE Georges Clémenceau 46500
GRAMAT
Du lundi au vendredi de 9h à 12h, de 14h à 16h30

Votre facture du 4 décembre 2025

Compteur d'eau relevé le 17 octobre 2025

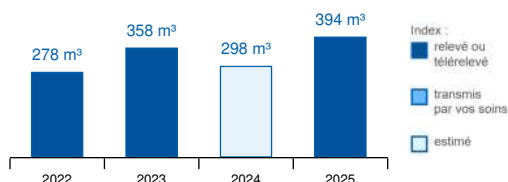
Votre consommation est de 394 m³

Montant prélevé le 22 décembre 2025 : 975,02 €

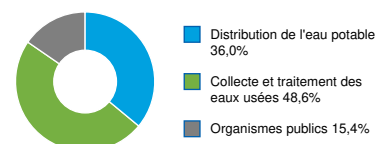
	€TTC
Distribution de l'eau potable VILLE DE GRAMAT	351,19
Collecte et traitement des eaux usées VILLE DE GRAMAT	474,06
Organismes publics	149,77
Total facture	975,02
Montant à prélever	975,02

détail au verso

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé à partir du 22 décembre 2025 sur votre compte numéro XXXXX255241.

Vos informations de prélèvement SEPA :

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506

Référence unique de mandat (RUM) : S-3-0050163667-001314122-01

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information	
8 AV LOUIS MAZET GRAMAT	394 m³	456783	015 mm	23/08/2024 1241	17/10/2025 1635		
Votre facture en détail							
	Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume en m³	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable					332,88		351,19
Abonnement					37,68		39,75
Part Communale	1er semestre 2026				11,50	5,50	
Part LIMARGUE	1er semestre 2026				7,50	5,50	
Part SAUR	1er semestre 2026				18,68	5,50	
Consommation					295,20		311,44
Part Communale	Année 2025	11 à 394	384	0,4600	176,64	5,50	
Part SAUR	Année 2025		394	0,7449	293,49	5,50	
Déduction des acomptes de consommation	Année 2025				-174,93	5,50	
► Collecte et traitement des eaux usées					430,97		474,06
Abonnement					41,69		45,86
Part Communale	1er semestre 2026				11,50	10,00	
Part SAUR	1er semestre 2026				30,19	10,00	
Consommation					389,28		428,20
Part Communale	Année 2025	1 à 100	100	0,3700	37,00	10,00	
		101 à 394	294	0,4100	120,54	10,00	
Part SAUR	Année 2025		394	1,1789	464,49	10,00	
Déduction des acomptes de consommation	Année 2025				-232,75	10,00	
► Organismes publics					140,87		149,77
Consommation					140,87		149,77
Conso. eau potable (agence de l'eau)	Année 2025		394	0,3200	126,08	5,50	
Deduc. apte - Conso. eau potable (agence de l'eau)	Année 2025				-47,68	5,50	
Perf. réseaux eau potable (agence de l'eau)	Année 2025		394	0,0700	27,58	5,50	
Deduc. apte - Perf. réseaux eau potable (agence de l'eau)	Année 2025				-10,43	5,50	
Perf. syst. assainissement coll. (agence de l'eau)	Année 2025		394	0,1050	41,37	10,00	
Deduc. apte - Perf. syst. assainissement coll. (agence de l'eau)	Année 2025				-15,65	10,00	
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)	Année 2025		394	0,0800	31,52	5,50	
Déduction acomptes de consommation - Prélèvement sur la	Année 2025				-11,92	5,50	
Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 3,61 € / m3 soit 0,00361 € / litre							
HT exonéré de TVA : 0,00 €		TVA 5,50 % : 24,64 €		Total facture TTC : 975,02 €			
HT soumis à TVA : 904,72 €		TVA 10,00 % : 45,66 €					
		TVA sur les débits : 70,30 €					

➔ Mieux comprendre la répartition de votre facture

➔ Message

Part Intercommunale/Communale Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.	Part SAUR Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements	Part Organismes publics Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.	Gérez directement votre compte en ligne sur www.saurclient.fr
--	---	---	---

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984
 Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits en utilisant le formulaire sur www.saur.com/mes-droits-rgpd ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles sur www.saurclient.fr.
 Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Moyens de règlement

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Datez et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.
Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :
Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.